

Un service de covoiturage local et gratuit

VAL-DE-RUZ/SAINT-IMIER Afin de permettre aux habitants des deux communes de transiter plus facilement entre elles, celles-ci ont mis sur pied «EcoPouce».

PAR ESTELLE LIECHTI

Comment rapprocher les localités du Val-de-Ruz de la commune de Saint-Imier? C'est la question qui se trouve au centre du projet de covoiturage «EcoPouce», qui offre une nouvelle option de déplacement aux habitants et visiteurs des cantons de Neuchâtel et de Berne. L'inauguration du projet a eu lieu samedi au Pâquier. Présentation en quatre questions.

1. QUOI?

«EcoPouce» est un projet de covoiturage entre l'est du Val-de-Ruz et la ville de Saint-Imier. Son but: permettre aux habitants, promeneurs ou pendulaires des deux régions de passer de l'une à l'autre des communes plus facilement, l'axe n'étant pas desservi par les transports publics.

Pratiquement, le projet se compose de six petits poteaux distribués sur le parcours. Ils se situent à Villiers, au Pâquier, aux Bugnenets, aux Savagnières, aux Pontins et à Saint-Imier. Tous se trouvent à côté des arrêts de bus TransN et sont signalés par un marquage au sol.

Ce système de covoiturage rappelle le fonctionnement de l'application BlaBlaCar, à une différence près: il est gratuit et ne repose pas sur une prise de rendez-vous, mais sur un dispositif semblable à un arrêt de bus.

2. COMMENT?

Imaginons que vous habitez Villiers et que vous deviez vous rendre à Saint-Imier. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre à l'arrêt situé dans votre village. Vous y trouverez un potelet affublé d'un QR code. Grâce à votre smartphone,



«EcoPouce», un service de covoiturage entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier. CHRISTIAN GALLEY

vous scannez le visuel et vous indiquez votre destination ainsi que le nombre de passagers. Par la suite, une notification est envoyée à tous les conducteurs présents dans la zone et inscrits sur l'application. Si l'un d'entre eux est disponible, il viendra vous chercher directement à l'arrêt prévu à cet effet. Une fois en voiture, vous scannez à nouveau le QR code du chauffeur au départ et à l'arrivée de la course.

Cette dernière étape se justifie par sécurité. «C'est l'un des atouts principaux du projet: en cas de problème, le passager et le conducteur sont clairement identifiables», explique Roby

Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz.

3. QUI?

A cheval sur les cantons de Neuchâtel et de Berne, le projet rassemble les communes de Val-de-Ruz et de Saint-Imier. Les associations Objectif.ne et CITraP font également partie de l'initiative, ainsi que les transports publics neuchâtelois (TransN).

Mais n'est-ce pas contradictoire pour une entreprise de transports publics de participer à un tel projet? «Non, car celui-ci n'empiète pas sur les lignes desservies par nos bus, mais les prolonge», répond Pa-

tricia Borloz, directrice du pôle clients de TransN.

En outre, l'application a été développée par des étudiants du Ceff de Saint-Imier. «Cette initiative a été une source de motivation pour nos élèves, et un moyen de se confronter à de nouvelles technologies pour leurs enseignants», a déclaré Jacques Hirtzel, responsable de département du centre de formation, lors de l'inauguration.

4. POURQUOI?

Il n'existe pas de ligne de transports publics entre les deux communes. «Auparavant, si on désirait se rendre à Saint-Imier en transports publics, il fallait

impérativement passer par La Chaux-de-Fonds ou par Bienne. Cette initiative fait donc office de chaînon manquant», explique Magali Schmid, coordinatrice du projet pour Parc Chasseral. La solution de covoiturage pourrait également permettre de désengorger l'axe, qui accueille jusqu'à 3600 véhicules par jour. Le Parc Chasseral met en avant la nécessité de «développer des alternatives au transport motorisé individuel, en vue d'une transition vers davantage de durabilité.» L'attrait touristique de la région pourrait aussi être développé, le projet offrant une solution de déplacement aux visiteurs.

Un service de covoiturage local et gratuit

VAL-DE-RUZ / SAINT-IMIER Afin de permettre aux habitants des deux communes de transiter plus facilement entre elles, celles-ci ont mis sur pied «EcoPouce».

PAR ESTELLE LIECHTI

Comment rapprocher les localités du Val-de-Ruz de la commune de Saint-Imier? C'est la question qui se trouve au centre du projet de covoiturage «EcoPouce», qui offre une nouvelle option de déplacement aux habitants et visiteurs des cantons de Neuchâtel et de Berne. L'inauguration du projet a eu lieu samedi au Pâquier. Présentation en quatre questions.

1. QUOI?

«EcoPouce» est un projet de covoiturage entre l'est du Val-de-Ruz et la ville de Saint-Imier. Son but: permettre aux habitants, promeneurs ou pendulaires des deux régions de passer de l'une à l'autre des communes plus facilement, l'axe n'étant pas desservi par les transports publics.

Pratiquement, le projet se compose de six petits poteaux distribués sur le parcours. Ils se situent à Villiers, au Pâquier, aux Bugnens, aux Savagnières, aux Pontins et à Saint-Imier. Tous se trouvent à côté des arrêts de bus TransN et sont signalés par un marquage au sol.

Ce système de covoiturage rappelle le fonctionnement de l'application BlaBlaCar, à une différence près: il est gratuit et ne repose pas sur une prise de rendez-vous, mais sur un dispositif semblable à un arrêt de bus.

2. COMMENT?

Imaginons que vous habitiez Villiers et que vous deviez vous rendre à Saint-Imier. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre à l'arrêt situé dans votre village. Vous y trouverez un potelet affublé d'un QR code. Grâce à votre smartphone,



«EcoPouce», un service de covoiturage entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier. CHRISTIAN GALLEY

vous scannez le visuel et vous indiquez votre destination ainsi que le nombre de passagers.

Par la suite, une notification est envoyée à tous les conducteurs présents dans la zone et inscrits sur l'application. Si l'un d'entre eux est disponible, il viendra vous chercher directement à l'arrêt prévu à cet effet. Une fois en voiture, vous scannez à nouveau le QR code du chauffeur au départ et à l'arrivée de la course.

Cette dernière étape se justifie par sécurité. «C'est l'un des atouts principaux du projet: en cas de problème, le passager et le conducteur sont clairement identifiables», explique Roby

Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz.

3. QUI?

A cheval sur les cantons de Neuchâtel et de Berne, le projet rassemble les communes de Val-de-Ruz et de Saint-Imier. Les associations Objectifne et CITAIP font également partie de l'initiative, ainsi que les transports publics neuchâtelois (TransN).

Mais n'est-ce pas contradictoire pour une entreprise de transports publics de participer à un tel projet? «Non, car celui-ci n'empiète pas sur les lignes desservies par nos bus, mais les prolonge», répond Pa-

tricia Borloz, directrice du pôle clients de TransN.

En outre, l'application a été développée par des étudiants du Ceff de Saint-Imier. «Cette initiative a été une source de motivation pour nos élèves, et un moyen de se confronter à de nouvelles technologies pour leurs enseignants», a déclaré Jacques Hirtzel, responsable de département du centre de formation, lors de l'inauguration.

4. POURQUOI?

Il n'existe pas de ligne de transports publics entre les deux communes. «Auparavant, si on désirait se rendre à Saint-Imier en transports publics, il fallait

impérativement passer par La Chaux-de-Fonds ou par Bière. Cette initiative fait donc office de chaînon manquant», explique Magali Schmid, coordinatrice du projet pour Parc Chasseral. La solution de covoiturage pourrait également permettre de désengorger l'axe, qui accueille jusqu'à 3600 véhicules par jour. Le Parc Chasseral met en avant la nécessité de développer des alternatives au transport motorisé individuel, en vue d'une transition vers davantage de durabilité. L'attrait touristique de la région pourrait aussi être développé, le projet offrant une solution de déplacement aux visiteurs.

■ PARC CHASSERAL: Dès cette fin mai, il sera possible de laisser son véhicule au garage et de profiter de celui d'un conducteur inscrit sur l'application pour smartphones «EcoPouce» et circulant entre Saint-Imier et Val-de-Ruz. Ou alors de faire bénéficier d'autres personnes de son trajet, ce système d'autostop 2.0 fonctionnant dans les deux sens et permettant d'être, à tout moment, soit bénéficiaire soit prestataire.

L'utilisation d'EcoPouce est simple. Elle est articulée grâce à une application numérique et à des QR codes affichés aux arrêts, à scanner avec son téléphone.

Tournée vers l'avenir, cette nouvelle offre entend réduire la circulation sur cet axe régional important mais hélas non desservi par les transports publics. EcoPouce est un projet complètement ancré au niveau régional, largement soutenu par les communes concernées de Val-de-Ruz et Saint-Imier, avec un appui fort de plusieurs partenaires dans les transports régionaux. L'application numérique a été développée sur le plan technique par le ceff INDUSTRIE de Saint-Imier. L'inauguration officielle aura lieu samedi au Pâquier, de 14h00 à 17h00. (c)

SAINT-IMIER - VAL-DE-RUZ

Un covoiturage innovant



En grande première régionale, le Parc Chasseral et ses partenaires lancent, le samedi 21 mai, une ligne de covoiturage spontané, sécurisé et gratuit. EcoPouce (photo ecopouce.ch) permettra aux habitants de l'est de Val-de-Ruz et aux pen-

dulaires entre cette région et Saint-Imier de covoiturer au départ de six points de rendez-vous fixes, signalés et aménagés. Une cérémonie d'inauguration aura lieu au Pâquier, de 14h à 17h. Il sera possible d'y tester EcoPouce – application développée par le ceff Industrie – de manière ludique durant tout l'après-midi, notamment grâce à l'animation de l'humoriste Benjamin Cuhe. Dès la fin du mois, on pourra laisser son véhicule au garage et profiter de celui d'un conducteur inscrit sur l'application et circulant entre Saint-Imier et Val-de-Ruz. Programme complet sur www.parcchasseral.ch/ecopouce. **C-DSH**